

Mise en réseau des acteurs et échanges de bonnes pratiques sur les politiques de planification spatiale en matière de pratiques d'habitat de part et d'autre de la frontière (lien aussi avec le territoire Haut Doubs Val de travers nord vaudois)	
Territoire(s) concerné(s)	Agglomération urbaine du Doubs, Haut-Doubs – Val-de-travers – Nord vaudois
Description du projet	<p>Le territoire de l'Arc jurassien se caractérise à la fois par sa dimension rurale et de montagne, mais aussi par une densité de population exceptionnelle pour cette altitude, aimantée par l'industrie de précision (horlogère notamment) très dynamique. Cette croissance économique a des conséquences importantes en matière démographique, puisque la bande frontalière de ces zones économiques connaît un solde migratoire très positif, alimenté par l'installation continue de candidats à un emploi frontalier. Cet apport de population a entraîné au fil des années un développement massif de l'urbanisation dans un territoire peu dense, où l'espace est disponible côté français. Aujourd'hui, le contraste est important entre la façon dont l'urbanisation progresse différemment de part et d'autre de la frontière, à la fois résultat des prix pratiqués pour se loger, mais également des politiques conduites en la matière.</p> <p>Le versant français se caractérise notamment par un étalement urbain beaucoup plus important, avec la maison individuelle sur vaste parcelle en référent culturel (mitage). Inversement, la partie suisse se caractérise par un étalement moindre, une concentration urbaine relative, une ouverture des zones à bâtir de plus en plus limitée et conditionnée à la présence d'infrastructures de transports collectifs, un mode de production de logements clairement orienté vers le collectif et le locatif.</p> <p>Un tel contraste dans un périmètre parfois restreint, à l'instar de l'Agglomération urbaine du Doubs ou du Haut Doubs Nord Vaudois et soumis à des exigences environnementales et de développement durable de plus en plus fortes, rend intéressant le développement d'échanges entre techniciens sur les modes de production urbaine, sur les bonnes pratiques en matière de planification spatiale, de gestion économe de l'espace et de production du logement. Ces échanges passent d'abord par une connaissance réciproque des modes de faire de part et d'autre de la frontière, avant d'envisager des pistes de coopération pour faire évoluer les pratiques de part et d'autre, en prenant exemple sur les pratiques les plus performantes d'un côté ou de l'autre.</p> <p>Le projet consiste dans un premier temps par un état des lieux des formes urbaines produites au fil des 25 dernières années et de la prise en compte du paysage de part et d'autre de la frontière au sein des périmètres étudiés. Le projet passe également par l'analyse comparée des documents de planification spatiale, des modes de production et de gestion de l'urbain, et de la production de logement.</p> <p>Enfin, le projet doit faire le point sur les points positifs et négatifs, liés aux législations et aux documents disponibles comme liés à l'utilisation (ou pas) de ces mêmes outils. Il doit se conclure par des propositions d'amélioration et de meilleure articulation en prenant les aspects les plus innovants qui existent de part et d'autre.</p> <p>Le projet comporte une dimension animation, sensibilisation et diffusion (cf partie résultats).</p>
Résultats attendus	Mise en réseau des techniciens concernés (planification spatiale, producteurs de logements, services de l'urbanisme..), aux différentes

	<p>échelles à travers un groupe de travail. Formation croisée dans le cadre de plusieurs séminaires.</p> <p>Travail de sensibilisation des décideurs et élus locaux.</p> <p>Publication d'un guide comparé et simplifié des pratiques urbaines et de production de logement de part et d'autre avec une partie bonnes pratiques.</p> <p>Conférence de restitution sur le sujet en présence des élus et des autorités cantonales et du niveau central français du Ministère de l'Ecologie (DGALN)</p>	
Porteur(s)	DREAL Franche-Comté	
Partenaires	Côté suisse	<ul style="list-style-type: none"> - Services de l'Aménagement et de la planification spatiale des cantons de Neuchâtel et Vaud. - Communes du Locle, de la Chaux de Fonds et des Brenets. - Arcjurassien.ch
	Côté français	<ul style="list-style-type: none"> - DREAL, DDT du Doubs, - Communautés de communes du Val de Morteau et du Larmont, - Agence d'urbanisme de Besançon, - EPF du Doubs, - Pays horloger, Pays du Haut Doubs - Bailleurs sociaux, - CAUE
Durée – Calendrier	3 ans	
Fourchette de coût	300 000€	
Financement & insertion INTERREG V	oui	
Contexte	Atouts	<p>Constat en partie réalisé et consensus sur le problème existant côté français. Enjeu de montée en qualité notamment pour permettre l'émergence du PNR français. Territoire constituant quasiment un cas d'école</p> <p>Territoire francophone</p>
	Contraintes	<p>Méconnaissance totale et réciproque sur les modes de faire, entre les techniciens.</p> <p>Travail de sensibilisation d'une partie des élus côté français à réaliser.</p>